
Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : Cour d'appel d'Angers

Date de l'atelier : 3 décembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 10

Informations sur les participants¹ (exemples : fonction, ancienneté professionnelle, tranche d'âge, genre...) :

Magistrats

présidence de la cour d'appel d'Angers

Un procureur général

Association des maires de France

présidence de l'AMF 49, mairie de Baugé-en-Anjou, présidence de la communauté de communes Baugeois Vallée et premier présidence du conseil départemental du Maine-et-Loire

Mairie de Juvardeil, membre du conseil d'administration de l'AMF 49

Mairie de Changé, présidence de Laval Agglomération, AMF 53

Greffe

Une directrice de greffe

Avocat

Un Bâtonnier – barreau d'Angers

DPJJ

Direction territoriale

Administration pénitentiaire

Chefferie d'établissement de la maison d'arrêt d'Angers

Direction fonctionnelle SPIP

Remarque: les données personnelles permettant d'identifier des individus ont été anonymisées.

¹Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Pilotage des organisations	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Communication des juridictions avec les élus. Ces derniers indiquent se trouver parfois désemparés et ne pas savoir à qui s'adresser.	Avoir un référent « élus » au niveau des cours et tribunaux judiciaires. Ce référent serait joignable par les élus en cas de besoin d'informations. Il contribuerait à améliorer la communication avec les élus et, par voie de conséquence, la confiance en l'institution judiciaire.

Thématique : Justice pénitentiaire et de réinsertion	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Il est observé que les collectivités servant de structures d'accueil pour les TIG/TNR sont peu nombreuses. Pourtant, lorsqu'ils sont interrogés, les maires se disent prêts à accueillir davantage de TIG/TNR. Ils expliquent leurs réticences par l'absence d'information donnée sur le profil de la personne concernée.	Transmission d'informations (à définir) aux maires sur le profil des personnes condamnées.

--	--

Thématique : Evolution des missions et des statuts	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Qualité d'OPJ des maires.	Certains maires disent ressentir comme un poids la qualité d'OPJ qui leur est accordée. Ils soulignent ne pas avoir les connaissances requises pour agir efficacement. Il conviendrait de réfléchir au maintien de ce statut.
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Formation des élus insuffisante	Une formation systématique des maires en début de mandat à la question de leur responsabilité (civile, pénale et administrative) devrait être mise en place.
